



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

installations sportives

Question écrite n° 66111

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur la nécessité d'améliorer l'aménagement sportif du territoire. Ainsi, certaines villes, du fait d'un nombre peu élevé de pratiquants ou d'un budget trop restreint, ne peuvent proposer l'ensemble des équipements sportifs. Il souhaite connaître son sentiment sur l'initiative prise par la fédération française de sports de glace qui a développé un projet de patinoire mobile d'initiation. Celle-ci permet aux collectivités locales d'appréhender les conditions de fonctionnement, d'animation et de gestion d'un équipement fixe à terme. Aussi il souhaite savoir si cette initiative pourrait être étendue à d'autres équipements sportifs.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66111

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5419